

Fiche descriptive et qualité du produit

Le compost de la Ville de Rimouski est un amendement organique de sol fabriqué à partir de résidus organiques triés à la source (ROTS), soit des résidus de jardins et des résidus alimentaires provenant de la collecte à trois voies en milieu résidentiel et commercial. Ce compost de qualité supérieure est :

- Exempt de mauvaises herbes, mature, stable et sans odeur;
- Affiné pour réduire au minimum la présence de corps étrangers (ex. : plastiques);
- Conforme à la catégorie C1-P1-O1-E1 du MELCCFP du Québec.

Peut contenir : Arachides, noix, œufs, lait, moutarde, mollusque et crustacées, poissons, sésame, soya, blé et triticales.

ANALYSE GARANTIE	Humidité (maximum)	37 %
	Matière organique (minimum)	19 % (base humide)

Produit au lieu de compostage de la Ville de Rimouski, ce compost de qualité « tout usage » a été échantillonné et analysé en laboratoire selon des méthodes accréditées au Québec.

MODE D'EMPLOI (densité de compost 650 kg/m³)

Type d'utilisation	Mode d'emploi	Remarques
Potager	0,9 cm	Apport à tous les ans en début ou fin de saison pour la plupart des annuelles et des vivaces
Plantation d'arbres et d'arbustes	25 à 50 % de compost en mélange avec la terre ⁽¹⁾	À la plantation
Implantation de pelouses	1,5 cm	Appliquer avant l'ensemencement et incorporer au sol sur environ 10 cm (aucune application recommandée l'année suivante). Pour les gazonnières, se référer au Guide CRAAQ ⁽²⁾ et demander conseil à un agronome
Entretien d'arbustes, de plates-bandes et arbres	0,9 cm	Apport à tous les ans autour des plants, en début ou fin de saison pour la plupart des annuelles et vivaces

⁽¹⁾ Le Conseil canadien du compost : www.compost.org.

⁽²⁾ 2010. Guide de référence en fertilisation, Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ).

Avis : Il est possible de retrouver de petits fragments de corps étrangers (plastiques ou autres) dans le compost.

Précaution lors de la manutention : Pour les personnes sensibles, porter des gants et des lunettes de protection. Bien se laver les mains après utilisation. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver à grande eau. En cas de contact avec les yeux, et s'il y a lieu, enlever les lentilles de contact.

Pour information veuillez nous contacter : 418 724-3197

Caractéristiques détaillées du compost

Paramètres physico-chimiques	Moyenne ⁽¹⁾	Éléments fertilisants totaux	Moyenne ⁽¹⁾
pH	8,0 à 8,8	Azote total Kjeldhal (NTK)	1,1%
Humidité	30%	Azote ammoniacal (N-NH ₄)	0,0%
Matière organique (base sèche)	27%	Phosphore (P ₂ O ₅)	1,0%
Matière organique (base humide)	16%	Potassium (K ₂ O)	1,1%
Rapport C/N	12	Calcium (Ca)	3,6%
Masse volumique	650 kg/m ³	Magnésium (Mg)	0,5%
Conformité à la norme CAN/BNQ et au Guide MRF du MELCCFP			
Conformité à la norme CAN/BNQ ⁽²⁾		Éléments traces inorganiques	Type A
		Pathogènes (Salmonelles)	Absence
		Maturité	Mature
		Corps étrangers	Type B
Conformité au Guide MRF ⁽³⁾		Classement C-P-O-E	C1·P1·O1·E1

⁽¹⁾ Valeurs moyennes sur base humide, tel que livré (sauf indication contraire).

⁽²⁾ Norme CAN/BNQ 0413-200/2016 - Amendements organiques - Composts.

⁽³⁾ Guide sur le recyclage des matières résiduelles fertilisantes (Guide MRF, MELCCFP, édition 2015).

Pour information, veuillez nous contacter : 418 724-3197